

« J'agis en grand-père inquiet pour ses petits-enfants »

#Urgence Climat

Jérémie Lamothe

Alors que ses champs subissent les conséquences du réchauffement, un agriculteur de 72 ans a porté plainte contre l'Union européenne

Regardez, on n'a jamais vu ça... » Malgré des genoux douloureux et la pluie fine qui tombe sur Grignan, dans la Drôme, Maurice Feschet tient à montrer ce qui l'attriste tant. Derrière la maison en pierres de cet agriculteur de 72 ans, ses plants de lavande sont complètement asséchés. Ils n'ont pas résisté aux grosses chaleurs qui ont frappé la région, à l'été 2017.

« Il n'y a plus rien de vivant, c'est sans espoir, dit-il en parcourant les sillons aujourd'hui exploités par son fils. Notre productivité est en baisse de 40 % sur ce champ. » Et la situation est à peine meilleure dans les autres parcelles de l'exploitation familiale. Pour Maurice Feschet, le responsable de cette situation ne fait aucun doute : c'est bien le réchauffement climatique.

L'année 2017 ne fait pas figure d'exception. Les catastrophes climatiques ont été nombreuses à frapper de plein fouet les champs de lavande durant la dernière décennie. « En 2010, 2011 et 2012, nous avons eu consécutivement la sécheresse, la pluie abondante et le gel de printemps, énumère M. Feschet. On est alors passé de 27 hectares à 5 hectares de lavande. Avant, il y avait des aléas climatiques tous les quinze ou vingt ans, maintenant c'est chaque année. Et à cause de cela, on a quasiment tout perdu. »

« Inaction climatique »

Les plantations qui résistent, elles, vivent moins longtemps. Son fils Renaud a d'ailleurs dû se diversifier pour ne pas dépendre seulement de la lavande et il élève désormais près de 7 000 poules pondeuses.

Mais s'il reconnaît être « *pessimiste* », M. Feschet, qui a pris sa retraite au tournant des années 2000, n'est pas résigné et a décidé d'agir sur le terrain judiciaire. Il fait partie des onze familles de différents pays – un garde forestier et un apiculteur au Portugal, des éleveurs de chèvre au Kenya, un agriculteur des îles Fidji, un couple de restaurateurs en Allemagne, etc. –, qui ont déposé plainte, en mai, avec l'aide de juristes, d'avocats et d'associations, auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) contre le Parlement et le Conseil européens pour « *inaction climatique* ». A la mi-août, la CJUE a annoncé qu'elle acceptait d'examiner ce recours. Une première sur le continent européen.

Les plaignants estiment que l'objectif fixé par l'UE d'une baisse de 40 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030 – par rapport à 1990 – est trop faible pour garantir les droits fondamentaux à la vie et atteindre l'objectif de l'accord de Paris sur le climat. Ils demandent à ce qu'elle soit fixée à 55 %. Ils souhaitent également l'annulation de trois directives réglementant notamment les émissions de GES des Etats et des industriels pour qu'elles soient durcies.

A travers cette action, appuyée par un dossier de 6 000 pages, Maurice Feschet a voulu apporter son « *témoignage* ». L'idée de s'associer à cette plainte poussée par de multiples associations européennes, dont « Notre affaire à tous » en France, lui a été soufflée par son voisin, un juriste allemand impliqué dans le projet.

« Des scientifiques qui travaillent avec les associations sont venus voir mes champs pour constater les effets du réchauffement, explique-t-il. Chaque dossier a été étudié pour que la plainte soit bien recevable. Nous, citoyens, sommes là pour apporter notre témoignage. Nous ne sommes pas experts en climat, mais si ce n'est pas nous, qui sommes directement confrontés au problème, qui témoignons, je ne vois pas qui peut le faire. »

Par cette action, Maurice Feschet ne souhaite pas une indemnisation, mais plutôt éveiller les consciences et mettre les responsables politiques devant leurs responsabilités. *« J'agis en grand-père inquiet pour ses petits-enfants, poursuit-il. Il y a un terrain favorable maintenant, tout le monde commence à prendre conscience du problème. Il y a vingt ans, on n'aurait pas pu faire ça. Les Etats agiront d'autant plus s'il y a une demande des citoyens. »*

Sortir du « cocon »

A son échelle, M. Feschet a l'impression d'avoir « *une responsabilité* » dans la situation actuelle. En cause, notamment, l'usage dans ses champs de lavande de nombreux produits phytosanitaires ces dernières décennies : *« On a été élevés dans un système où il fallait produire beaucoup. On était nous-mêmes enthousiasmés de voir tout ce qu'on pouvait faire. Ça marchait, donc on ne se posait pas de questions. A l'époque, la modernité, c'était d'aller vers le système productif, et on y a foncé tout droit. »*

Mais si Maurice Feschet est enthousiaste à l'idée de voir « *les jeunes dans les associations à Paris qui se mobilisent* », il est plus circonspect lorsqu'il évoque les retours qu'il a eus dans son village de 1 500 habitants.

« Il y a quelques personnes qui m'ont félicité, mais ça touche très peu de monde, constate-t-il. Quand on en parle, les gens me disent "tu crois quoi ? Tu vas changer quoi ?" Ici, c'est très difficile de faire adhérer aux problématiques écologiques. Ils ne sont pas malheureux, donc avant qu'ils sortent de leurs cocons... » Preuve du travail qu'il reste à faire. Mais, à 72 ans, Maurice Feschet est prêt à apporter sa pierre à l'édifice.

Que faire face au défi du changement climatique ? Alors que la conférence climat (COP24) poursuit ses travaux en Pologne, jusqu'au 14 décembre, « Le Monde » explore des solutions et donne la parole à des acteurs du changement.

